



# Titre Professionnel

# Assistant Immobilier



**RNCP** - 40989

**Niveau 5** - BAC + 2

Présentiel / Distanciel / Blended

**492 h** en formation

Nombre d'heures en structure d'accueil variable

**12 mois** de contrat en entreprise

## OBJECTIFS

L'assistant immobilier évolue dans un secteur réglementé et assure une veille constante afin de garantir un service de qualité et des connaissances à jour



## PROGRAMME

- Bloc 1 - Assurer les opérations administratives liées aux transactions immobilières de vente ou de location**
  - Constituer le dossier administratif de mise en vente ou en location d'un bien immobilier
  - Assurer la promotion de la mise en vente ou en location d'un bien immobilier
  - Finaliser le dossier administratif d'une vente classique ou spécifique jusqu'à l'avant-contrat
- Bloc 2 Prendre en charge les activités liées à la gestion locative d'un bien immobilier**
  - Constituer le dossier administratif d'un bien en gestion locative jusqu'au bail
  - Assurer les opérations courantes de gestion locative d'un bien immobilier
  - Prendre en charge le dossier administratif lié aux spécificités du logement social
- Bloc 3 - Participer à la gestion courante d'une copropriété**
  - Assurer la gestion administrative courante d'une copropriété
  - Participer à l'élaboration du budget d'une copropriété
  - Organiser et préparer l'assemblée générale de copropriétaires

BLOC DE COMPÉTENCES	MODULES	DURÉE
<b>Assurer les opérations administratives liées aux transactions immobilières de vente ou de location</b>	La transaction	21H
	Transactions spécifiques	14H
	Prospection clientèle	14H
	Négociation vente	17.5H
	Marketing	14H
	Pilotage Activité Commerciale	14h
	Communication Orale	14H
	Activité Economique	10.5H
	Droit Commercial	10.5H
<b>Prendre en charge les activités liées à la gestion locative d'un bien immobilier</b>	Gestion Locative	21H
	Finance de Base	10.5H
	Organisation planification	14H
	Collecte d'informations	7H
	Environnement Entreprise	7H
<b>Participer à la gestion courante d'une copropriété</b>	Copropriété	21H
	Environnement juridique immobilier	28H
	Environnement économique immobilier	14H
	Production documents	14H
	Méthode rédaction	7H
	WORD	7H
	Excel	7H
	Power Point	
Outils collaboratifs		
<b>Accompagnement à la réussite et intégration professionnelle</b>	Programme Dossier Pro	5H
	Méthodologie Examen	7H
	TRE	7H
	Citoyenneté	7H
	Séminaire Cohésion	70H
	Coaching	37H
	Passage de l'épreuve	14H
	Evaluations Corrections	
	<b>TOTAL</b>	<b>492H</b>

## DES LOCAUX ACCESSIBLES À TOUS

Dans le cadre de notre démarche d'inclusion et de notre certification Qualiopi, nous veillons à ce que nos espaces d'accueil et de formation s'adaptent à chacun :

- Accueil adapté : Une prise en charge attentive et personnalisée dès votre arrivée.
- Accessibilité PMR (Rez-de-chaussée) : Toute la partie basse de notre bâtiment est entièrement aménagée et accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Garantie Qualiopi : Une conformité validée par notre certification, assurant des conditions d'accueil optimales sur notre espace accessible.

## LES MODALITÉS D'ACCÈS :

1

### Étude du dossier

Nous examinons attentivement votre dossier ainsi que votre projet professionnel.

2

### Rendez-vous

Nous procéderons ensuite à l'organisation d'un entretien, qu'il soit en présentiel ou par téléphone, ainsi qu'à la réalisation d'un test de positionnement.

3

### Après étude du dossier

Votre candidature sera examinée en détail, et une décision d'acceptation ou de refus sera établie en fonction de l'analyse de votre dossier ainsi que de la faisabilité de votre projet.

## PRÉ-REQUIS

- Compétences linguistiques : Maîtrise obligatoire de la langue française (lire, écrire et parler).
- Âge : Être âgé de 16 ans minimum à 29 ans révolus.  
Au-delà de 29 ans, des dérogations et exceptions spécifiques sont possibles.
- Accessibilité Handicap : La formation est totalement accessible aux personnes en situation de handicap, pour lesquelles aucune limite d'âge ne s'applique.
- Réussite du test de positionnement.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac ou équivalent) - Possibilité de passage en VAP

## MÉTIERS CIBLÉS

- Assistant commercial transaction
- Assistant gestion locative
- Agent de gestion locative
- Chargé de gestion locative
- Assistant de gestion immobilière
- Assistant syndic
- Assistant gestion et transaction
- Assistant de copropriété

## POURSUITE DE FORMATION

Suite à cette formation, une poursuite d'étude est possible sur un niveau de qualification supérieur ou transverse :

- Licence professionnelle Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens

## FINANCEMENT

Tarif annuel de la formation : 8 404€

Possible financement par :

- France Travail
- En apprentissage, pris en charge à 100% par l'opérateur de compétences de votre employeur



# LES ATOUTS DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT POUR VOTRE RÉUSSITE

- **Un coaching sur mesure** : bénéficiez d'un encadrement personnalisé et d'un suivi régulier par nos formateurs experts.
- **Un calendrier flexible** : profitez d'un planning sur mesure, ajusté selon vos contraintes.
- **Vos espaces d'apprentissage connectés** : suivez pas à pas votre progression grâce à Campus Skills, la plateforme qui recense et cartographie en temps réel les compétences évaluées par votre formateur référent tout au long de votre parcours.
- **En complément**, connectez-vous à Nellapp pour accéder à tous vos cours, vous entraîner grâce à des quiz et vous exercer sur des cas pratiques.
- **Une équipe à votre disposition** chaque jour sur place pour un accompagnement de proximité.
- **Un formateur dédié du début à la fin** : un formateur référent vous épaulé à chaque étape. Il ajuste votre parcours si nécessaire, vous aide à décrocher votre formation, assure le lien avec votre entreprise et vous accompagne vers l'emploi.
- **Une pédagogie adaptée** : des outils, des supports de cours et des méthodes d'apprentissage ajustés sur mesure pour répondre à vos besoins spécifiques.
- **Un interlocuteur dédié** : un référent handicap est à votre entière disposition tout au long de votre parcours pour coordonner votre suivi et favoriser votre réussite.

## LES MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les blocs de compétences peuvent être validés indépendamment les uns des autres.

Toutefois, l'obtention de la certification du Titre Professionnel est conditionnée à la validation de l'ensemble des blocs de compétences.

En cas d'échec, une session de rattrapage est possible dans un délai maximal de trois mois après l'examen.

En cas d'échec à certains blocs, le(s) bloc(s) validé(s) restent acquis. Le(s) bloc(s) non validé(s) devra ou devront faire l'objet d'un rattrapage dans le délai mentionné ci-dessus.

Tout au long de la formation, des évaluations et devoirs notés sont planifiés en vue de la préparation à l'examen final.

L'examen final se déroule en présence d'un jury de deux professionnels soit une épreuve divisée en 4 parties :

- 1 mise en situation professionnelle (4h35)
- 1 entretien technique (25min)
- 1 entretien professionnel (40min)
- 1 entretien final (20 min)

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : **04H30**

**Pour plus de détails : [cliquez ici](#)**



✉ [contact@exedra-academie.com](mailto:contact@exedra-academie.com)

☎ 04 90 01 25 94

📍 1716 Chemin des Castillonnes 13550 Noves

*Le savoir d'aujourd'hui, les compétences de demain !*